



L'Édito du Maire

La lettre d'informations municipales
Automne 2023

Chères Vivonnoises, chers Vivonnois,

Après une pause estivale riche en animations et manifestations diverses, la rentrée s'est déroulée sans difficulté majeure même si nous déplorons la fermeture d'une classe à l'école maternelle.

Fin août, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau Directeur des services techniques, Monsieur Didier BRAULT, qui rejoint la commune, fort d'une expérience antérieure similaire dans une autre collectivité territoriale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous avons également lancé un nouveau service à la population de recueil et de collecte des titres d'identité, cofinancé par l'Etat, avec le concours de trois agents chargés leur gestion. Un article du présent bulletin est consacré à ce nouveau service et vous permettra de disposer de l'ensemble des informations à connaître pour effectuer vos démarches.

L'équipe municipale et moi-même continuons à travailler à l'amélioration de votre qualité de vie et au développement de notre belle commune. J'ai notamment le plaisir de vous

faire parvenir avec ce bulletin le plan de la commune mis à jour avec les nouveaux quartiers.

Comme nous nous y étions engagés, nous allons lors du prochain trimestre initier les rencontres de quartiers, durant lesquelles les habitants pourront dialoguer directement avec l'équipe municipale, poser des questions, amener des idées nouvelles, faire connaître leur point de vue pour faire évoluer leur quartier. Le dialogue sera au cœur des débats afin d'écouter, comprendre les problématiques et ensuite proposer des solutions consensuelles.

Ces rencontres permettront également de faire le bilan des avancées et des réalisations dans chaque quartier et de présenter les projets et opérations à venir.

Au plaisir de vous retrouver prochainement pour ces moments privilégiés d'échanges.

Votre Maire, Rose-Marie BERTAUD



Pour joindre la Mairie

Mairie de Vivonne • 4, avenue de Bordeaux • BP 70010 • 86370 VIVONNE • Tél : 05 49 43 41 05

Courriel : contact@vivonne.fr / Site internet : www.vivonne.fr / Page facebook : @VivonneOfficiel

Nouveaux horaires d'ouverture :

● Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h à 12h.

● Permanences État civil et Titres d'identité : Le vendredi de 14h à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf en juillet et en août).

● Permanences service urbanisme : Les lundi, jeudi et le vendredi matin.

Informations *municipales*

Nouveau : ouverture d'un service de recueil et de remise des titres d'identité



La commune propose un nouveau service de recueil et de remise des titres d'identité (cartes nationales d'identité et passeports) en partenariat avec l'Etat.

Les usagers sont invités à effectuer leurs pré-demandes en ligne sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<http://ants.gouv.fr>) avant de prendre rendez-vous.

Ce site regroupe toutes les informations nécessaires à la préparation du dossier qui sera à présenter aux agents en charge de la gestion des titres d'identité. Les ren-

dez-vous doivent être pris **uniquement** depuis le site internet de la commune, en cliquant sur l'image située sur la page d'accueil.

ATTENTION, les dossiers doivent impérativement être complets avant de prendre rendez-vous. Un dossier incomplet ne pourra être instruit (pensez à imprimer votre pré-demande).

Les agents de ce nouveau service et l'espace France Services situé à côté de la mairie pourront vous accompagner dans vos démarches. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site de la Commune : [Vie pratique](#) -> [Démarches administratives](#) -> [Demandes de titres d'identité](#).

Des nouveaux gérants au camping municipal

Le camping municipal exploité en régie par la commune est ouvert au public du 1^{er} avril au 31 octobre, voire jusqu'aux vacances de la Toussaint en fonction des conditions climatiques.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux gérants, Laurence et Franck, deux vivonnois passionnés de voyages, qui ont redynamisé ce camping classé 3 étoiles Tourisme.

Situé dans un écrin de verdure, et proche de toutes commodités, il propose de nombreux services aux vacanciers en son sein

et aux alentours : jeux en bois, table de ping-pong, terrain de volley, aire de jeux pour enfants, parcours de pêche, terrain de pétanque...

Cette année, pour toute nuit passée au camping, une entrée à l'aire aquatique était offerte aux campeurs.



Bilan d'activité de l'aire aquatique

La saison s'est bien passée sur la période estivale, avec une fréquentation de l'aire aquatique néanmoins en baisse suite aux mauvaises conditions météo. À noter, la bonne ambiance chez les saisonniers et la forte demande en leçons de natation cette année.

	2020	2021	2022	2023	évolution 2022 / 2023
Entrées	6 552	5 648	17 633	13 980	-21%
Recettes	13 214€	15 213€	44 695€	38 108€	-15%

Chantiers jeunes, une activité d'utilité publique

Les chantiers jeunes mis en place par la communauté de communes des Vallées du Clain (CCVC), dans le cadre de sa compétence jeunesse, ont permis à dix jeunes de s'occuper utilement pendant l'été en réalisant des travaux dans la commune, sous la direction de Lucie Airault, animatrice de la CCVC, et des bénévoles de la commune.

Peinture à la piscine municipale, divers petits travaux d'entretien et fabrication de bancs pour être installés auprès de la frayère de la source Marot ont occupé tout ce petit monde dans la bonne humeur. La semaine s'est terminée par une journée détente au Futuroscope.



Cinéma de plein air : deuxième édition réussie !

Cet été, dans le cadre des séances de cinéma de plein air « Une toile sous les étoiles », proposées par le CRPC et la municipalité, deux projections gratuites ont été proposées au public dans le parc de Vounant.

Le 15 juillet, la comédie « Maison de retraite » avec Kev Adams, a attiré plus de 200 personnes, dont les résidents de l'Hermine, la résidence autonomie de Vivonne, venus profiter de cette belle soirée. Le 18 août, le film d'animation destiné au jeune public « Tous en scène 2 » a lui aussi connu beaucoup de succès avec environ 300 spectateurs de tous âges.

ZAC de la Plante aux Carmes - Terrains à bâtir

Quatre lots sont toujours disponibles à la vente sur la Z.A.C de la Plante aux Carmes : • **Lot 2 (rue des Pinsons)** : 682 m² à 47 740 € • **Lot 9 (rue des Rossignols)** : 553 m² à 33 180 € • **Lot 28 (rue des Merles)** : 499 m² à 29 940 € • **Lot 31 (rue des Merles)** : 500 m² à 30 000 €.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie.

Le marché des producteurs, un rendez-vous traditionnel de l'été

Malgré une météo peu clémente, producteurs, fermiers et artisans ont répondu présents début août pour cette nouvelle édition du Marché des producteurs de pays « Bienvenue à la ferme », organisée par la commune de Vivonne, avec la chambre d'agriculture

de la Vienne et les bénévoles de l'association Java (Jumelage animation Vivonne en action). Ils ont ainsi pu valoriser le fruit de leur travail par un savoir-faire traditionnel et régaler les papilles du public, accueilli dans la salle des fêtes dans une ambiance conviviale.



Une journée des associations très fréquentée

Le samedi 2 septembre, la salle des fêtes de Vivonne accueillait les associations vivonnoises pour la traditionnelle journée des associations qui a lieu à chaque rentrée scolaire et organisée cette année par les associations Fêt'arts et Grappe de copains.

C'était l'occasion pour les visiteurs de redécouvrir le large choix d'activités de loisirs disponibles à proximité de chez eux. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour se renseigner ou s'inscrire aux activités sportives et culturelles de la commune.

Reprise des temps d'activités périscolaires

Les TAP (temps d'activités périscolaires), organisés par la commune et co-financés par l'Etat, ont été renouvelés pour une durée d'un an.

Les ateliers ont toujours lieu à l'école élémentaire les jeudis et vendredis sur le temps de la pause méridienne et reprennent à compter du 9 novembre. Les activités sont établies sur quatre périodes allant de vacances à vacances et prendront fin le 14 juin 2024. Ils ont entre autres pour objectif de proposer un large choix d'acti-

tivités aux enfants (sportives, culturelles et manuelles). Les inscriptions ont lieu cette année par période : les enfants sont invités à se positionner par ordre de priorités. Une communication est mise en place par mèl ou par affichage sur les panneaux d'information de l'école pour que les familles puissent prendre connaissance du

programme d'activités pour la période à venir. Les ateliers sont animés par du personnel communal et par des intervenants extérieurs. Trois salles au sein de l'école et le complexe sportif sont mis à disposition pour effectuer ces animations. En espérant que chacun puisse faire de nouvelles découvertes tout en se divertissant.

Travaux en cours et à venir

Les travaux prévus dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) et de la mise en sécurité des voiries sont terminés : rue Boutillier du Rétail et avenue de Bellevue.

Les études relatives aux travaux de rénovation énergétique dans les écoles sont en cours de finalisation (phases d'Avant-Projet Définitif validées par le Conseil Municipal du 5 juillet 2023) et les permis de construire ont été déposés.

D'autres études ont été lancées : une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation et d'extension de l'Espace Marcel PAGNOL et une mission de diagnostic pour les logements de la gendarmerie.

La passerelle implantée sur un bras du Clain entre l'aire aquatique et le canoë a été rénovée et une nouvelle passerelle a été mise en place à la plage avec pour objectif d'assurer une continuité de cheminement des promeneurs et des pêcheurs.

Un cheminement piéton a été matérialisé au sol chemin de prairie et des lisses-bois ont été installés sur les bords du Palais en vue de les sécuriser.



Nouveaux commerces et entreprises

- IRIS BONNIN E.I. - **Pédicure Podologue**. 5, place des tilleuls. Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr. - Tél : 06 71 72 64 48.
- LES BELLES PETITES CHOSES - **Boutique de Créateurs et d'Artisans d'Art**. 11, Grand Rue - Tél : 06 88 85 44 09
lesbellespetiteschoses86@gmail.com

Nouveau à Vivonne ? Pour figurer gratuitement dans le prochain bulletin municipal, envoyez-nous un mail à contact@vivonne.fr.

En bref...

- La municipalité en partenariat avec le CIF-SP souhaite mettre en place un service de transport solidaire. Nous recherchons des chauffeurs bénévoles pour transporter des usagers. Plus d'infos sur www.cif-sp.org
- Nous vous rappelons qu'il est interdit de déverser les déchets de vos travaux dans les caniveaux et le long des trottoirs.

Associations & animations

L'association Grappe de Copains organise chaque année, le troisième week-end d'octobre, le salon des vins « Vitivonne »



C'est l'occasion pour ces bénévoles passionnés d'accueillir une quarantaine de viticulteurs issus des différentes régions viticoles et de faire découvrir de nouveaux crus au public.

Pour sa 14^e édition, le salon s'est déroulé à la salle des fêtes du 21 au 22 octobre et a attiré plus de 1 000 visiteurs, tous désireux d'enrichir leurs caves et de céder à de nombreux coups de cœur. Encore une belle édition pour tous les amateurs de vins, qui s'est déroulée dans une ambiance festive et familiale !



Agenda des manifestations

Programme d'animations de la médiathèque

Du 14 au 28 octobre 2023 : Exposition de photos dans le cadre d'Octobre Rose par Aurore Bosa - Tous publics.

Du 28 octobre au 18 novembre 2023 : Exposition de la Collection de fossiles et minéraux de Jean-Marie Terrasson de l'Amicale des Paléontologues Amateurs du Poitou. Tous publics.

Samedi 25 novembre 2023 à 16h : Théâtre bilingue LSF et français « Histoire de signes ». Cie LES SINGULIERS ASSOCIES. À partir de 6 ans.

Mercredi 13 décembre 2023 à 16h30 : Concert de jazz « Christmas song » par la Cie BASSOUKOU SWING. Spectacle enfant de 3 mois à 3 ans.

Autres manifestations

Vendredi 27 octobre : La Caravane des sports au Complexe sportif, organisée par le Département de la Vienne.

Samedi 4 et dimanche 5 novembre : Bourse aux cadeaux, de 9h/10h à 18h. Salle des fêtes de Vounant.

Du vendredi 24 au dimanche 26 novembre : Collecte nationale de la Banque Alimentaire organisée par le CCAS.

Samedi 2 décembre : Repas des aînés. Salle des fêtes de Vounant.

Dimanche 10 décembre : Marché de Noël organisé par l'association Les petites mains, de 9h30 à 18h - Salle des fêtes de Vounant.

Pour plus de précisions sur les horaires et animations, rendez-vous sur le site de la mairie ou sur Intramuros.

Le mot des élus de l'opposition

Groupe de M. Bernard BARBOTIN

De cette première partie de ce mandat, nous retiendrons l'entretien des bâtiments publics et de leur toiture, ainsi que des travaux de voirie, Avenue de Bellevue et Bouteiller du Rétail, financés essentiellement par le département.

L'investissement dans les travaux d'isolation des écoles ne doit pas masquer d'autres réalisations qui se font toujours attendre.

Au-delà des gestions du quotidien, réalisée bien

souvent au gré des subventions possibles, et en l'absence du dispositif « Petites Villes de demain » -Dispositif de l'Etat, destiné à revitaliser les communes et leur centre bourg-déjà mis en place rappelons-le à Gencay, Lusignan, Lençloitre, Valence en Poitou ... quelles sont les perspectives à long terme pour notre commune ?

Un programme d'investissement pluri-annuel, pour les 3 années à venir, est-il envisagé ?

Ainsi que nous l'annonçons sur le dernier bulletin municipal, chacun a pu noter l'augmentation considérable de la taxe foncière.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : ensemblepourvivonne@gmail.com

M. Bernard BARBOTIN, Mme Karine CHARBONNIER, M.Thierry TOULISSE, Mme Marie-Annick PALAU

Groupe de M. Florian RÉTIF

« En cette rentrée scolaire, nous souhaitons une belle année aux élèves, enseignants et personnel des écoles. Par ailleurs, nous tenons à féliciter tous les bénévoles qui œuvrent dans nos associations locales au service des habitants pour leur proposer un très large choix d'activités à Vivonne. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés. Un nouveau Directeur des services techniques est

arrivé et nous lui souhaitons la bienvenue à Vivonne. Nous resterons vigilants sur l'utilisation de matériels et engins communaux divers financés par les impôts des Vivonnais. Aussi, en ce qui concerne les travaux du centre bourg, nous nous étonnons des travaux provisoires sur l'Avenue de la plage et ses trottoirs : un réaménagement se profile-t-il pour la prochaine échéance électorale communale ?

Enfin, l'implantation d'un Mac Donald dans la zone d'activité fait débat. Nous nous interrogeons sur des frais d'aménagement de voirie et de réseau d'assainissement à charge pour la commune à l'heure où la majorité vient déjà d'augmenter la taxe foncière de 3 % ».

M. Florian RÉTIF, M. Jean Michel BOUGOUIN